

Une proposition concrète de PPP en faveur de l'indépendance énergétique et de la neutralité carbone d'une commune



Innovation et Climat 2022 - Montreux



Montreux, le 3 Novembre 2022

Indépendance énergétique vs neutralité carbone



Objectif zéro carbone en 2050
Le Conseil fédéral revoit ses ambitions à la hausse en matière de protection du climat.

Décarboner la Suisse d'ici 2050 coûterait 387 milliards de francs
L'Association suisse des banquiers et le cabinet d'études Boston Consulting Group ont chiffré le coût des investissements

2016 : Neutralité carbone en 2050

2022 : Indépendance énergétique



Guy Parmelin appelle à se préparer à de possibles pénuries d'électricité

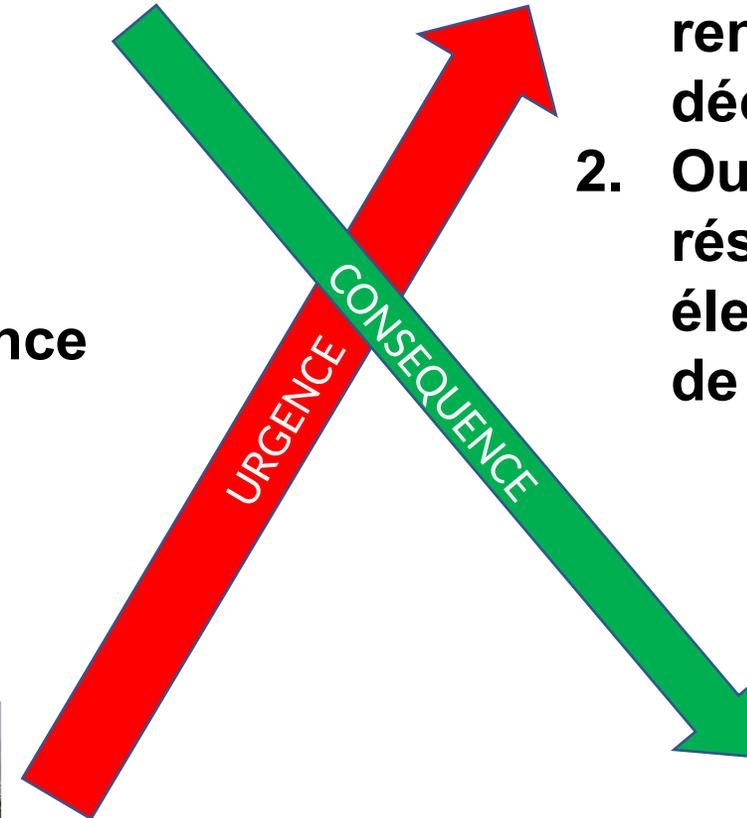
CKW zahlt mehr für Ihren Solarstrom.
Jetzt profitieren

Un 1er contrat signé pour une centrale de réserve mobile
Le DETEC a signé un contrat avec l'entreprise GE Gas Power. La Suisse dispose désormais de huit turbines mobiles fonctionnant au gaz, mais aussi au pétrole et à l'hydrogène.

Une vieille centrale à gaz comme joker en cas de pénurie d'énergie
L'ancienne centrale à gaz de Groupe E, à Corsaux, pourra servir en cas de pénurie d'électricité. Au ralenti depuis 50 ans, elle apparaît comme solution de secours en cas de crise énergétique aiguë. Reportage.



1. Production renouvelables décentralisées
2. Ouverture des réseaux électriques (droit de timbre)



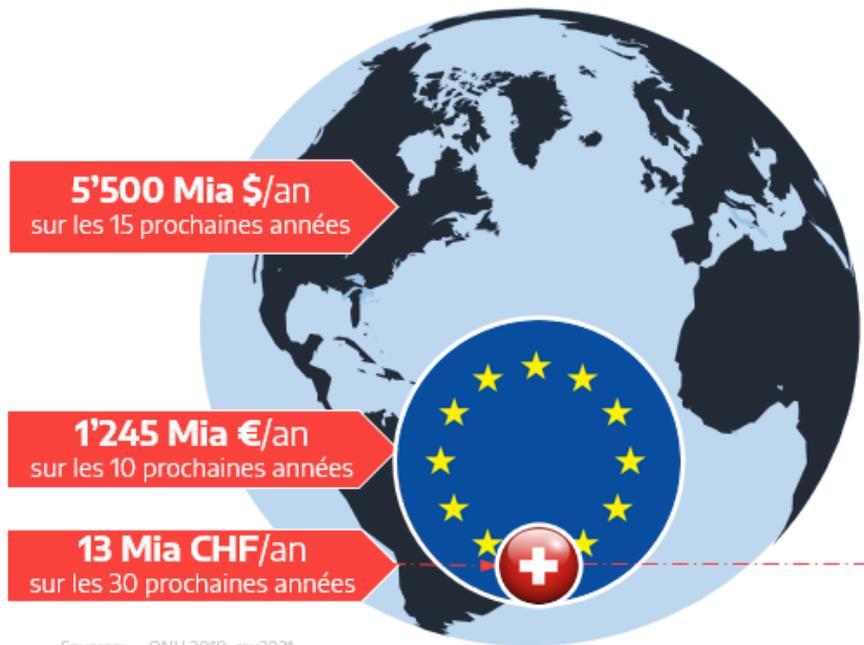
Neutralité Carbone

INNERGIA - Vision

Le Groupe INNERGIA est convaincu que la **transition énergétique et environnementale** est une **opportunité** pour notre économie

Les besoins énormes de réalisation d'infrastructures énergétiques durables constitueront le «**moteur économique**» du 21^{ème} siècle, et permettront à notre économie de muter vers un modèle de croissance **qualitative!**

Les besoins de financement de la transition écoénergétique



Sources: - ONU 2018, rev2021
- Guillaume Bazot 2021
- Association suisse des Banquiers & Boston Consulting 2021



Besoins équivalent à 2-5 fois endettements actuels

En moyenne CHF 38'000 / habitant

CHF 11 Mia / an

Les **caisses de pension** disposent d'**avoirs énormes** hors du cycle économique traditionnel :

\$ 65'000 Mia pour les investisseurs institutionnels

CHF 1'400 Mia pour les caisses de pension & assurances suisses

(en 2020, Statistiques OCDE)

INNERGIA

Notre modèle & notre solution

Le Groupe INNERGIA a développé un ***modèle économique public*** qui permet le **financement** de la **transition écoénergétique** par les **caisses de pension**.

Son ***modèle d'affaires*** est d'**implémenter** la solution «PPP INNERGIA®» de manière **décentralisée** au niveau des **communes**.

La ***solution PPP INNERGIA®*** permet aux communes de réaliser, **sans endettement** tous les investissements nécessaires à **l'atteinte de l'indépendance énergétique** menant à la **neutralité carbone** grâce à des financements privés des **caisses de pension** suisses.

INNERGIA

Notre modèle & notre solution

Toutes les solutions et technologies permettant cette indépendance énergétique par un mix décentralisé sont disponibles, mais sa réalisation nécessite les 3 conditions impératives suivantes :

1. Une **intégration** et une **coordination techniques** de différentes solutions et infrastructures publiques et privées sous forme d'un système local de mix énergétique.
2. Une **gestion intégrale** et un traitement exhaustif **des risques** (techniques, économiques et légaux) liés au système.
3. Un **financement global** de la totalité du système sans impact sur l'endettement de la collectivité publique.

Le **PPP Innergia®** garantit précisément la réalisation de ces 3 conditions de manière neutre et indépendante

Solution PPP INNERGIA® - Réunir 2 défis pour créer une opportunité unique !

Les *BESOINS* par **COMMUNE** :
Nombre d'habitants x CHF 38k

Les impératifs :

- ✓ **Conformités** légales
- ✓ **Maîtrise** de leurs infrastructures publiques vitales
- ✓ **Prix avantageux** des services publics
- ✓ **Gestion des risques**
(commerciaux, techniques, légaux, financiers)

PPP
INNERGIA®

Les *AVOIRS* des **CAISSES PENSION**
CHF 1'400 Mia

Les impératifs :

- ✓ Investissements **exempts de tout risque**
- ✓ **Rendements** correspondants aux exigences imposées
- ✓ Investissements aussi «**liquides**» que possible
- ✓ Répondre aux critères **ESG**
(Environnement Sociétal & Gouvernance)

La solution PPP-Innergia®

- **Principe** : externalisation de l'infrastructure et du financement via une société dédiée avec gestion intégrée des risques
- Société privée à **participation publique minoritaire** propriétaire et exploitante des infrastructures
- La société est **contrôlée** de fait **par la commune**
- La société obtient un **financement auprès d'investisseurs institutionnels** via une plateforme pour collectivités publiques
- La société mandate des **entreprises spécialisées locales**
- Une fois l'infrastructure déployée, Innergia cède 49% du capital à **titre gratuit** à une **coopérative citoyenne**

Mise en place initiale

Administrés /
Consommateurs 



INNERGIA Group SA 51%

Commune 49%

- avec droit d'emprunt sur 100% du capital
- Membre du CA



- 1) Contrat partenariat PPP
- 2) Octroi d'une caution
- 5) Cédule hypothécaire

InfraColl SA
Entité dédiée de droit privé (SA) pour prestations de service public autofinancées



Vontobel cosmofunding
by Vontobel

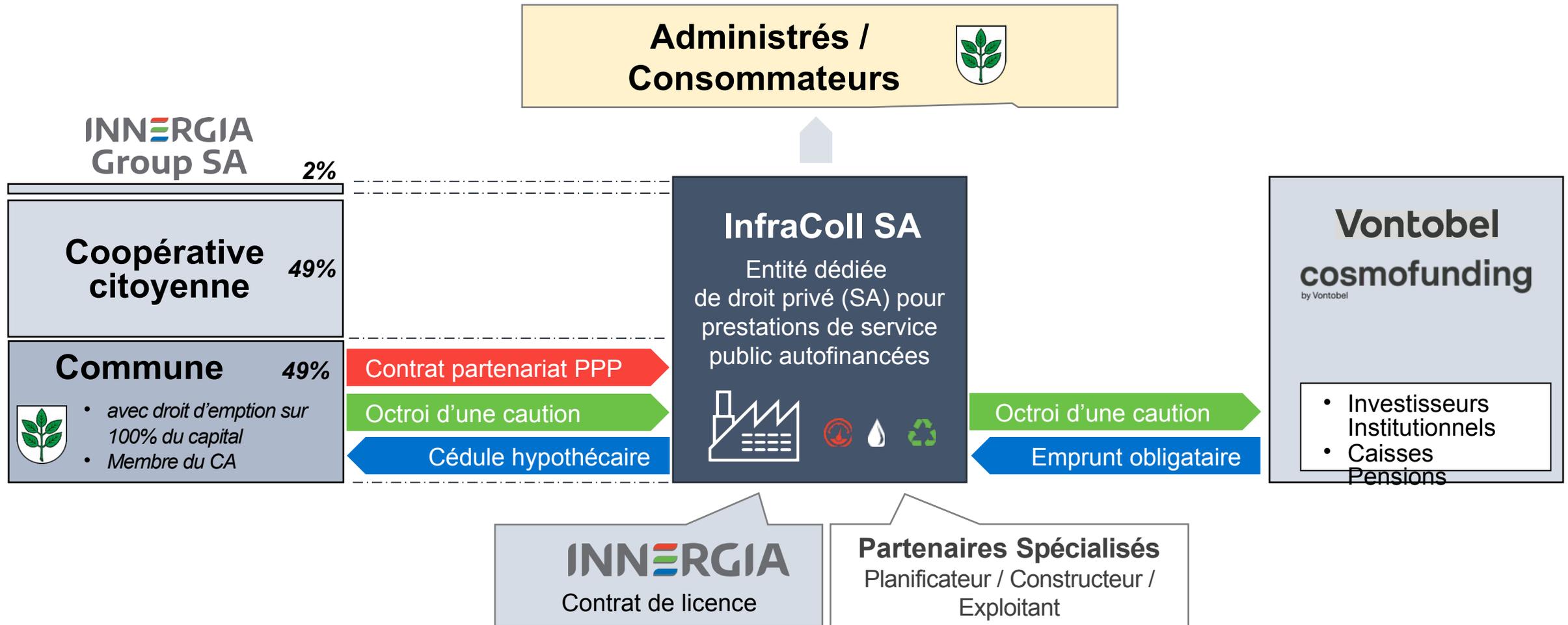
- Investisseurs Institutionnels
- Caisses Pensions

- 3) Octroi d'une caution
- 4) Emprunt obligataire

INNERGIA
Contrat de licence

Partenaires Spécialisés
Planificateur /
Constructeur / Exploitant

Fonctionnement PPP INNERGIA®



Solution PPP INNERGIA®

Prestations de la licence

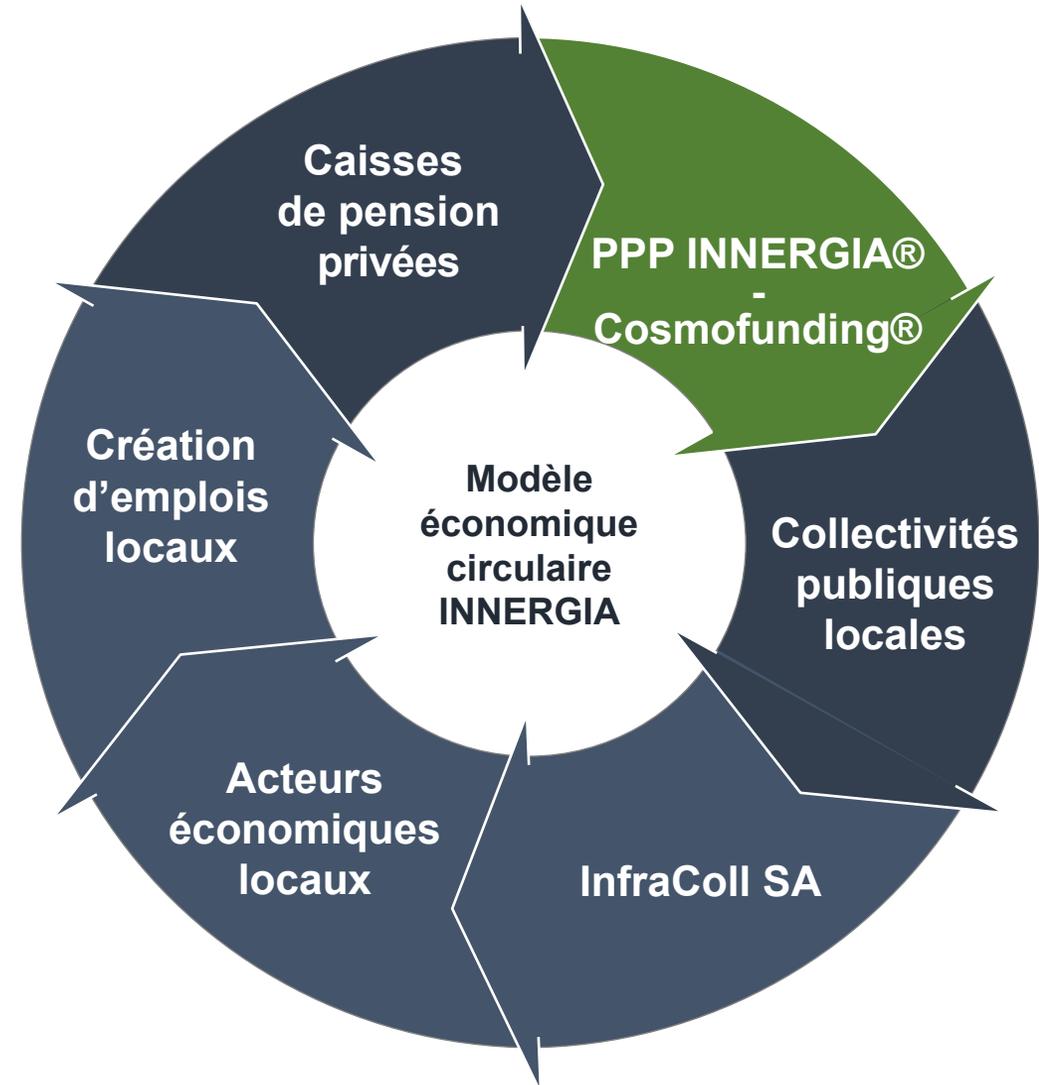
Convention de collaboration	Préparation du 1 ^{er} préavis communal	Après acceptation du cautionnement	Réalisation des projets
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du groupe de travail • Analyse des projets existants de la commune • Inventaire des ressources renouvelables locales • Elaboration de la feuille de route • Présentation aux différents organes communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une offre comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Plan financier du 1^{er} projet de la feuille de route • Descriptif technique • Projets de base contractuelle: <ul style="list-style-type: none"> • Contrat PPP et contrat du 1^{er} projet • Contrat de licence • Actes notariés, y.c. caution solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la société InfraColl • Signature des contrats PPP et de licence • Finalisation de la caution solidaire • Levée de fonds • Contrats fonciers et réalisation de la cédule hypothécaire • Mise en place du système de gestion financière InfraColl 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance complète d'InfraColl (financière, économique, juridique et technique) sur capital • Gestion contractuelle • Gestion intégrale et traitement exhaustif des risques • Suivi des plans financiers • Cession gratuite de 49% du capital au profit de la coopérative citoyenne

SLA - Service Level Agreement
- Contrat de Niveau de Service

La solution PPP-INNERGIA®

Un écosystème circulaire

- ✓ **Conformités légales**
- ✓ **Contrôle de la commune**
(49% avec droit d'emption & CdA)
- ✓ **Des prestations à prix attractifs**
(Gestion long terme & qualité)
- ✓ **Tous les risques maîtrisés**
(légaux, commerciaux, financiers, techniques)
- ✓ **Financements disponibles**
Projets réalisables **dès aujourd'hui & par phase**

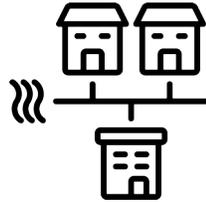


Des prestations communales

- *Essentielles à la transition énergétique*
- *Demandant des investissements massifs*



*Production & distribution
d'énergie électrique*



*Réseau thermique
CAD - Chauffage à distance*



*Captage & distribution
d'eau potable*



*Traitement eaux usées
(STEP)
Récupération eaux
claires*



*Récupération,
tri & valorisation
déchets*



*Isolation des
bâtiments
(publics – privés)*



*Mobilité électrique
(systèmes de
recharge)*

Solution PPP INNERGIA®

Maîtrise des risques

Risques légaux	Risques commerciaux	Risques techniques	Risques financiers	Garanties de contrôle pour la commune
<ul style="list-style-type: none"> • Conforme au droit et règles sur les finances publiques. <i>(Expertise du Professeur Alain Schönenberger, UniNE)</i> • Conformités au droit fédéral sur la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de service public autofinancées • Marchés garantis • Prix attractifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Exigences normatives légales • Prestataires réputés & expérimentés • Technologies éprouvées • Garanties contractuelles élevées • SLA (Service Level Agreement) • Assurances & garanties 	<ul style="list-style-type: none"> • Exonération fiscale sur capital • Société de droit privé gérée sur le long terme • Flexibilité dans le remboursement de la dette • Flexibilité dans les amortissements • Création fonds propres • Assurances & garanties 	<ul style="list-style-type: none"> • PPP avec InfraColl SA • Actionnaire à 49% avec droit d’emtion inaliénable sur 100% • Cédule hypothécaire sur les immobilisations • Conseil d’Administration (Présidence & membres) • Transparence, accès documents internes

SLA - Service Level Agreement
- Contrat de Niveau de Service

En route vers la neutralité carbone et l'indépendance énergétique

2022



2050



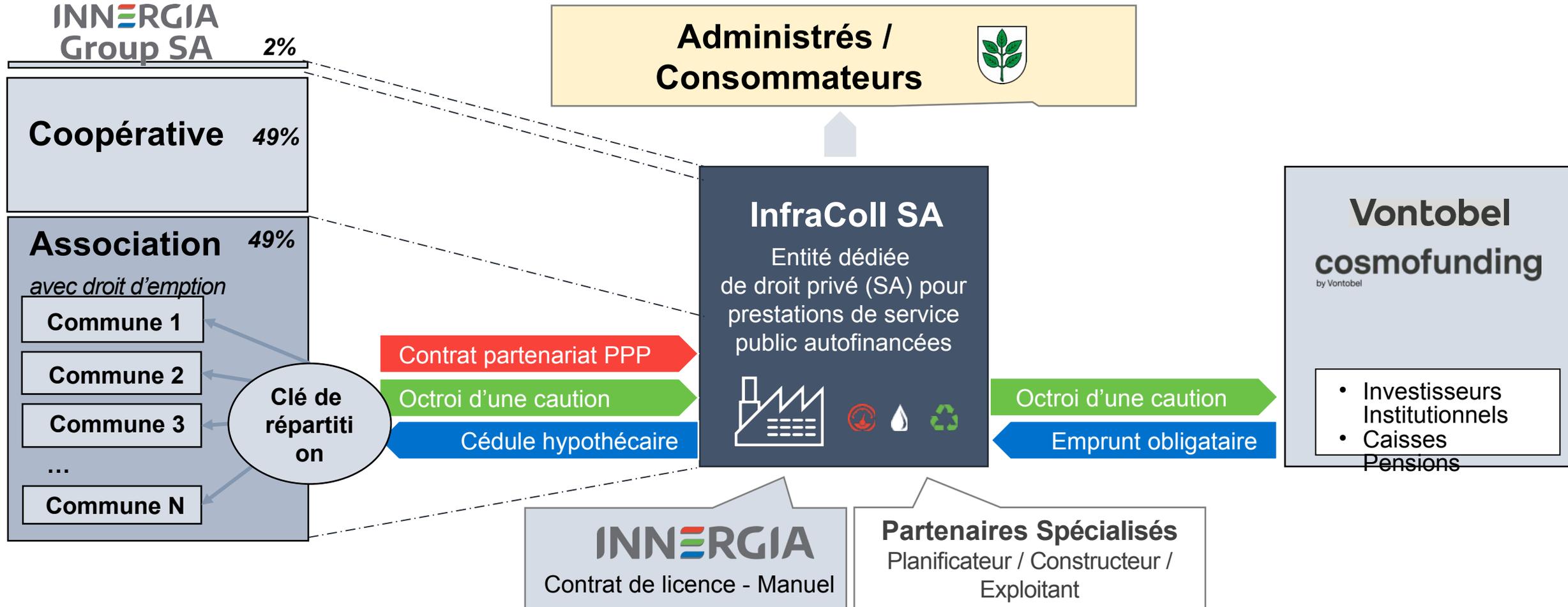
Merci pour votre attention

INNERGIA Group SA

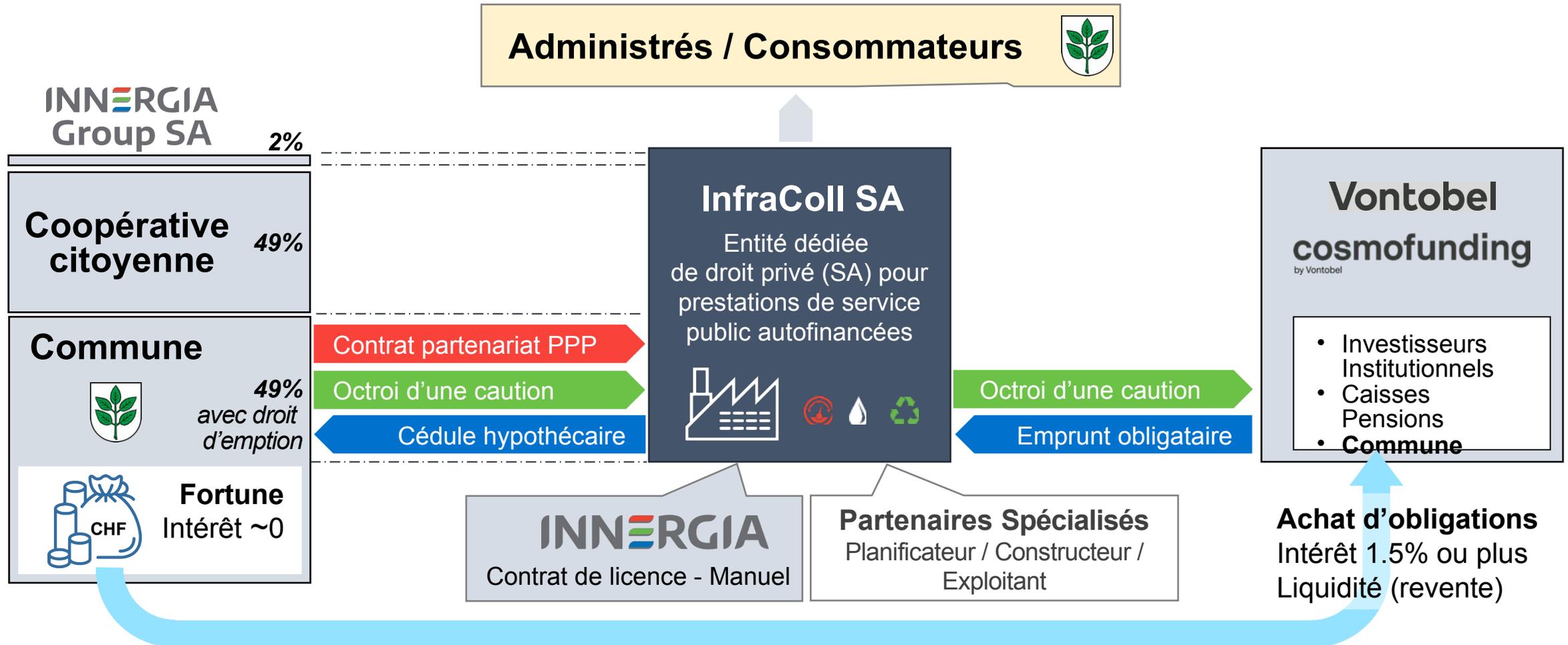
Z.I. Champ Cheval 1
1530 PAYERNE
www.innergia.swiss
0840 400 500

Fonctionnement PPP INNERGIA®

Association de communes

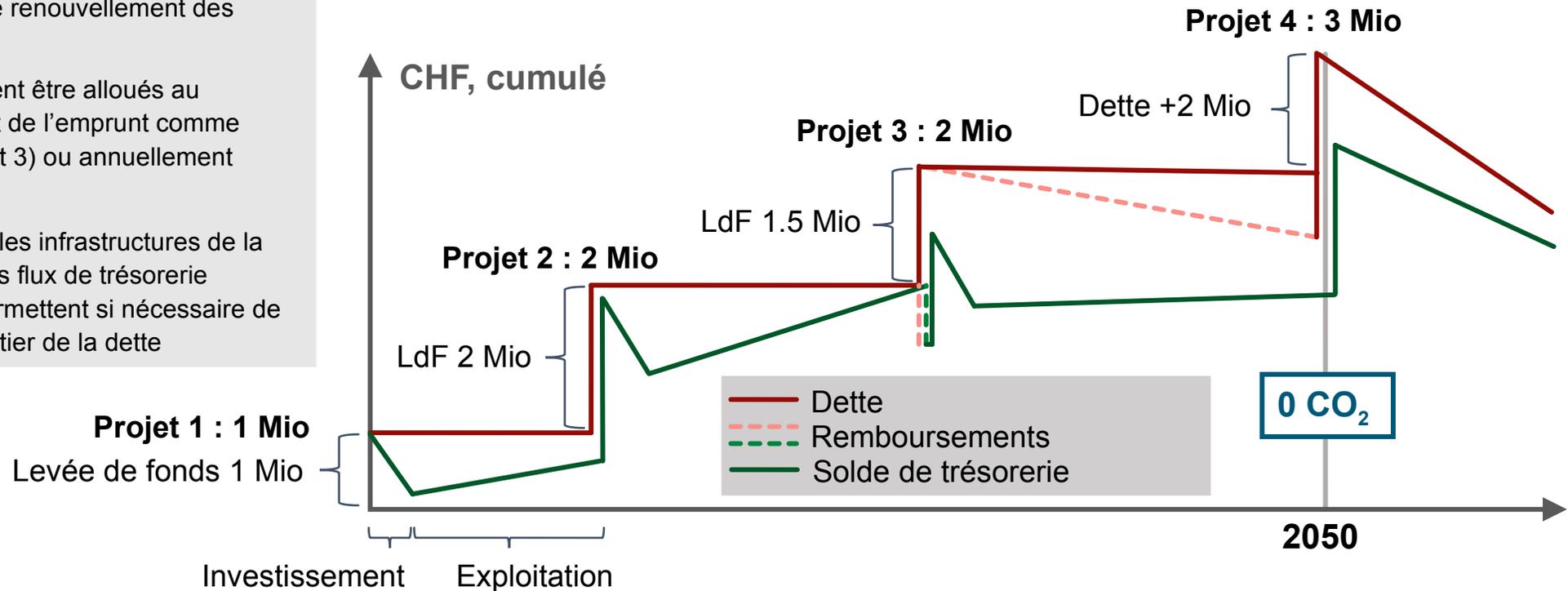


Solution PPP INNERGIA® Commune avec liquidités



Gestion financière d'InfraColl – Evolution jusqu'à la neutralité carbone

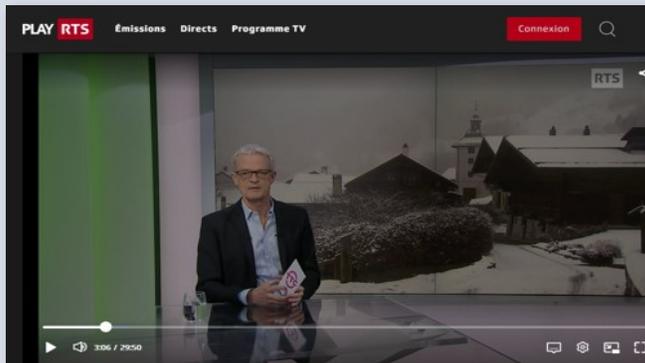
- Des flux de trésorerie sont générés durant l'exploitation des infrastructures par InfraColl
- Ils permettent le renouvellement des installations
- De plus il peuvent être alloués au remboursement de l'emprunt comme provision (Projet 3) ou annuellement (entre 3 et 4)
- Une fois toutes les infrastructures de la TE réalisées, les flux de trésorerie perdurent et permettent si nécessaire de rembourser l'entier de la dette



INNERGIA dans les médias

Reportage T.T.C. sur la solution PPP INNERGIA pour la Commune de Rossinière

Publié le 17 jan. 2022 sur **RTS**



Communiqué de presse de la banque VONTOBEL du 18 nov. 2021

Vontobel

1/2 News / 18 novembre 2021

Financer la transition énergétique suisse avec le modèle PPP du Groupe Innergia et la plateforme numérique cosmofunding

- Le Groupe Innergia noue un partenariat exclusif avec cosmofunding de Vontobel

Au cours des 30 prochaines années, les communes suisses feront face à des besoins de financement considérables. Elles ont en effet un rôle décisif à jouer dans la mise en œuvre et le financement de la transition énergétique en réponse à la Stratégie climatique adoptée par le Conseil fédéral. Le Groupe Innergia, qui aide les communes à opérer leur transition énergétique avec un nouveau modèle de partenariat public-privé, collaborera désormais exclusivement avec cosmofunding, la plateforme de financement développée par Vontobel. Un premier financement a déjà été réalisé avec succès via cosmofunding.

Le Groupe Innergia a signé un partenariat exclusif avec Vontobel et la plateforme cosmofunding afin de soutenir le financement de la transition énergétique dans les communes suisses. Le Groupe Innergia propose aux pouvoirs publics une solution unique et innovante qui s'appuie sur une structure de partenariat public-privé pour mener à bien la réalisation, l'exploitation et le financement des infrastructures nécessaires à la transition énergétique et à l'atteinte de la neutralité carbone au niveau local. Dans cette optique, une entreprise privée est créée pour chaque commune afin de prendre en charge le financement et la réalisation d'infrastructures techniques complexes.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, les communes suisses devraient investir dans les 30 prochaines années des montants de plusieurs millions qui dépassent souvent leurs limites d'endettement. Dans le cadre de la solution offerte par le modèle PPP du Groupe Innergia, une entreprise ad hoc finance les infrastructures au moyen d'un placement à taux fixe assorti d'une garantie étatique. Le modèle est en conformité avec les lois et règlements relatifs aux finances publiques et applique les normes comptables MCH2. La commune de Rossinière est la première à avoir collaboré avec le Groupe Innergia pour la réalisation de ses projets de transition énergétique. D'autres communes suisses devraient suivre: le Groupe Innergia estime à CHF 11 milliards par an les besoins de financement qui devront être intégralement financés.

Premier projet concret financé
La commune politique de Rossinière a décidé de développer des infrastructures durables permettant la production et la

Interview de Stefan Pomberger cofondateur de la plateforme de financement Cosmofunding VONTOBEL

Publié le 22 fév. 22 sur **finews.tv** (en allemand)

finews.com finews.asia finewsticino.ch Treffpunkt der Finanzwelt

Sonntag, 05. März 2022

finews.tv

Banken Asset Management Versicherungen Finanzplatz People finews.life Fintech Interview

News » Banken » Stefan Pomberger: «Die Konsumenten werden weniger zahlen müssen»

BANKEN
Dienstag, 22. Februar 2022 10:56

Stefan Pomberger: «Die Konsumenten werden weniger zahlen müssen»

Die besten Videos von finews.tv

Médias sociaux

